

REPUBLIQUE FRANCAISE



Commune de Castagniers
Commune de Colomars

dossiers n° PC 006 034 17 J0010,
PC 006 046 17 J 0012,
PC 006 046 17 J 0013

date de dépôt : 04 août 2017

demandeur : Crématorium de la Métropole NCA,
représenté par Monsieur DESMAZIERES
Bertrand

pour : construction d'un Crématorium neuf

adresse terrain : CHEM Vallon du Roguez lieu-dit
Metairie du Roguez/Bois du Roguez, à
Castagniers (06670)

DDTM des Alpes-Maritimes
147 BD du Mercantour - CADAM
06200 Nice
Affaire suivie par :
Annie GAJA
04 93 72 72 34

DREAL PACA
à l'attention de l'Unité Evaluation
Environnementale (SCADE)
16 rue Antoine Zattara
CS 70248
13 331 MARSEILLE CEDEX 3

CONSULTATION DES PERSONNES PUBLIQUES, SERVICES OU COMMISSIONS INTERESSEES

PJ : 1 dossier papier (étude d'impact) et 1 dossier numérique complet (à venir)

Objet : saisine de l'Autorité environnementale (Ae)

En application des articles L 122-1 et R 122-7 du code de l'environnement, j'ai l'honneur de consulter pour avis l'Autorité environnementale (Ae). Cette consultation porte sur le projet de création d'un crématorium neuf et de l'extension et réhabilitation du crématorium existant, sur les communes de Colomars et Castagniers. Le dossier comprend l'étude d'impact et le dossier de demande d'autorisation.

Selon l'article R 122-7 II du code de l'environnement, la formulation de votre avis interviendra dans les deux mois suivant la date de réception de cette saisine, date dont vous voudrez bien m'informer par un accusé de réception aux adresses mail suivantes :

carine.monfort@alpes-maritimes.gouv.fr
annie.gaja@alpes-maritimes.gouv.fr

J'ai noté que l'avis de l'Autorité environnementale ou l'information relative à l'absence d'informations émises dans le délai sera mise en ligne sur votre site internet : <http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRPACA/avis-ae-projets-paca.aspx>.

Je vous transmets avec cette saisine un dossier papier (étude d'impact) et un dossier numérique (à venir).

Fait à Nice, le 16 février 2018

Pour le Préfet et par délégation,
Le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer,
Pour le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer par subdélégation,
La Chef du Pôle Fiscalité, ADS, Commerce et Contrôle (PFACC)

Carine MONFORT

Sujet : saisine de l'ae pour le dossier du Crématorium (Castagniers et Colomars), bâtiment neuf et extension de l'existant

De : annie.gaja@alpes-maritimes.gouv.fr

Date : 20/02/2018 15:02

Pour : ae-avisp.uee.scade.dreal-paca@developpement-durable.gouv.fr

Madame,

Veillez trouver ci-joint notre consultation pour les dossiers du Crématorium sur Castagniers et Colomars :

PC 006 034 17 J 0010 (bâtiment neuf partie Castagniers)

PC 006 046 17 J 0012 (bâtiment neuf partie Colomars)

PC 006 046 17 J 0013 (extension du bâtiment sur Colomars)

Selon l'article R 122-7 II du code de l'environnement, la formulation de votre avis interviendra dans les deux mois suivant la date de réception de cette saisine, date dont vous voudrez bien m'informer par un accusé de réception aux adresses mail suivantes :

carine.monfort@alpes-maritimes.gouv.fr

annie.gaja@alpes-maritimes.gouv.fr

Cordialement,

--

Annie GAJA

DDTM06-SAUP-PFACC

Instructrice Pôle Droit des Sols

04.93.72.72.34

— Pièces jointes : —

PC Cexistant 00604617J0013 Colomars.zip (Pièce jointe absente)	0 octets
PC Cneuf 00604617J0012 Colomars.zip (Pièce jointe absente)	0 octets
PC Cneuf 00603417J0010 Castagniers.zip (Pièce jointe absente)	0 octets
PC 00603417J0010 CREMATORIUM - Consultation DREAL_2.pdf (Pièce jointe absente)	0 octets